

CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné monsieur. Coulibaly BAROUIANA
Domicilier a DIALOA..... en sa qualité de bailleur.

Et KOUADIO KOUADIO JEAN LOUIS..... domicilié a
DIALOA..... En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Monsieur ...Coulibaly BAROUIANA..... Qui met
en location son local situé a DIALOA..... au quartier
KENNEDY 2..... A usage PROFESSIONAL..... A
monsieur KOUADIO KOUADIO JEAN LOUIS.....

Article 2

Le loyer mensuel est de 15 000 F.....

Article 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant

Article 4

Le présent contrat a une durée deINDETERMINÉE.....
Renouvelable par tacite reconduction.

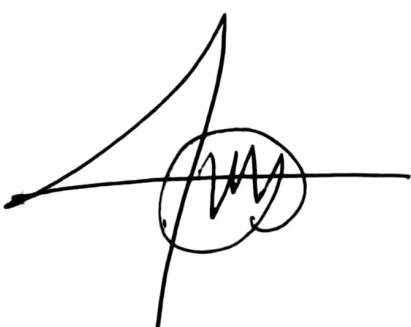
Article 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable
en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

Article 6

Le présent contrat prend effet à compter du 10/10/2021.....

Le bailleur



Le locataire

